

# TRIBUNE LIBRE

OCTOBRE 2023 | NUMÉRO 9, PAR DR. IMANE NYA

## LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE AU MAROC

### Tout ce qui brille n'est pas vert

Durant ces dernières années, les pressions exercées par les mouvements écologistes, l'intensification des désastres environnementaux ont contribué à une quête vers le verdissement du modèle économique et une course vers la sécurité énergétique. L'essor des énergies renouvelables est matérialisé par la multiplication des parcs solaires, éoliens terrestres et offshore, l'encouragement de la production et l'utilisation des biocarburants et de l'hydrogène vert. Une vague verte semble déferler sur l'ensemble des secteurs (tourisme, agriculture, industrie, transport...). Cette effervescence se manifeste au niveau des politiques publiques, dans le discours académique et celui des acteurs privés et de la société civile.

Ce dynamisme est visible aussi bien au niveau international que national. Dans le cadre des engagements de neutralité carbone en 2050, formalisés dans le Green New Deal, certains pays africains (dont, la Mauritanie, le Maroc, l'Afrique australe et l'Égypte) se veulent le nouvel eldorado des énergies renouvelables en général et de l'hydrogène vert en particulier.

Dans ce sens, le Maroc tend à jouer un rôle dans l'approvisionnement des marchés internationaux (notamment, européens) et ce, comme le souligne le rapport d'auto-saisine n° 45/2020 du CESE). L'inscription du Maroc dans cette démarche verte s'est traduite par le renforcement du cadre normatif relatif aux énergies renouvelables (la loi 13-09, modifiée et complétée par la loi 58-15). Le Maroc a également adopté une panoplie de mesures et de stratégies visant à préserver l'environnement (particulièrement, celles en faveur du dessalement de l'eau de mer avec la réalisation de 20 grandes stations à l'horizon 2030, la multiplication des parcs éoliens et solaires tels que la centrale solaire Noor Ouarzazate et le parc éolien de Midelt).

Si les partisans des énergies renouvelables mettent en avant les multiples avantages des technologies vertes, il ne faut pas omettre la face cachée de ces dernières. Dans le cadre de la production à grande échelle et dans l'optique d'exportation de cette énergie au continent européen se pose la question du

néocolonialisme ou du colonialisme énergétique. En outre, la transition énergétique a des effets pervers sur les plans économiques, sécuritaires, environnementaux et sociaux.

Au niveau économique, il est à souligner que la production de l'énergie verte nécessite des financements importants exigeant une forte intensité de capital voire un endettement. Le rapport du CESE (Auto-saisine n°45/2020) met en exergue le déficit estimé à 800 millions de dirhams par an des centrales Noor I, II, et III. Ce dernier est dû au gap entre les prix d'achat des producteurs privés nationaux et internationaux (IPP) et les prix de vente à l'ONEE. En effet, le coût de revient du KWh est de 1,62 Dhs pour Noor 1, 1,38 Dhs pour Noor 2 et 1,42 Dhs pour Noor 3, tandis le KWh est revendu à l'ONEE à 0,85 Dhs. S'inscrivant dans ce sens, la technologie du solaire thermique à concentration ou Concentrating Solar Power (CSP) demeure chère. Il en découle ainsi des questionnements sur la viabilité économique des technologies propres.

Sur le plan sécuritaire, il ne faut pas perdre de vue la dangerosité de l'hydrogène vert due essentiellement à son inflammabilité et son instabilité. Sur le plan environnemental, cette énergie présentée comme viable s'avère, en même temps, très gourmande en eau

(notamment, pour l'électrolyse de l'eau et le refroidissement et le nettoyage des équipements. D'où l'importance d'interroger la durabilité de l'hydrogène vert dans un pays qui souffre de stress hydrique (i.e. la région d'Ouarzazate qui pâtit d'une situation critique).

Par ailleurs, le bilan carbone est loin d'être neutre. Ainsi, l'analyse de l'ensemble de la chaîne de production des énergies, de la construction des infrastructures énergétiques, en passant par les installations de stockage et le transport, fait ressortir des conséquences environnementales néfastes. Il en est ainsi des pollutions du sol et du milieu aquatique et des risques de pollution à la fin de vie de ces infrastructures et lors de renouvellement des parcs.

En plus des effets économiques, sécuritaires et environnementaux s'ajoute l'impact social. Il en est ainsi de la non-implication des populations locales dans la prise de décision concernant les lieux d'implantation des parcs solaires et éoliens. Certaines études soulignent également l'accaparement des terres collectives et la non-préservation des moyens de subsistance de ces populations (RIGNALL, 2016).

La transition vers un modèle énergétique plus viable est primordiale pour la survie de l'humanité et de la planète. D'où l'intérêt de mettre la lumière sur les effets pervers des énergies vertes et de réfléchir sur les corrections à apporter. S'inscrivant dans ce sens, il est impératif de penser les stratégies de transition énergétique à court, moyen et long terme. Il s'agit d'un processus complexe qui exige la prise en compte d'une pluralité de facteurs. En effet, bien plus que des questions de faisabilité technique, les promesses prônant les vertus d'une transition énergétique doivent rompre avec les effets pervers dominant les modèles

consommeristes et capitalistes, à savoir, la primauté des intérêts purement économiques et la mainmise étrangère. Ces mécanismes néocoloniaux cantonnent les pays africains engagés dans cette transition, y compris le Maroc, à un réservoir d'énergies et empêchent ces derniers de jouir d'une souveraineté énergétique susceptible de satisfaire les besoins des populations locales.

Par ailleurs, l'adhésion des populations locales à ce processus et leur implication dans les programmes de sa mise en œuvre est une condition sine qua non pour une transition juste, équitable et inclusive.

Les opinions exprimées dans la présente publication sont celles de l'auteur. Elles ne prétendent pas refléter les opinions ou les points de vues du RSSI ou de ses Membres.



### A propos de l'auteure

**Imane Nya** est titulaire d'un doctorat en économie de la faculté des sciences économiques, juridiques et sociales Souissi, Rabat. Ses travaux de recherche portent essentiellement sur la question environnementale, la justice environnementale, la gestion des déchets et la lutte contre les inégalités plurielles. Elle est auteure de plusieurs articles scientifiques dont " La modernisation du processus de gestion des déchets au Maroc : miracle ou mirage ?" (2020),"La face cachée des énergies renouvelables"(2022), et "Les récupérateurs de la décharge de Médiouna : les travailleurs invisibles du processus de gestion des déchets, proies des inégalités plurielles"(2022). Elle est actuellement chercheure au RSSI.